



# PIGNONS · SA

TÉL. (021) 8 47 85 · TÉLÉGR.: PIGNONS · CHÈQUES POST. II. 1825

## ALPA

DÉPT. APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

Monsieur Lucien Dodin  
"Villa les Prismes"  
Vicinal 108

Montpellier / Hérault  
France

V. RÉF.

V. CORRISP.

N. RÉF.

BB/AB

BALLAIGUES-SUISSE,

21 janvier 1958

Monsieur,

Nous nous proposons de modifier notre système réflexe et d'incorporer vos prismes dans une lentille moulée, plan convexe. Les prismes et dépoli seraient tournés non plus vers le haut comme actuellement avec la plaquette, mais du côté du miroir. Ils ne seraient pas protégés, mais nous estimons qu'il n'y a pas de grand risque, car premièrement ces pièces sont traitées antistatique et la poussière n'y adhère pas facilement ce qui diminue le danger en nettoyant le dépoli.

Les raisons de cette modification sont, d'une part le prix de revient, car nous n'aurons plus que cette lentille moulée plus une lentille de champs, d'autre part une plus grande épaisseur de verre organique se moulant mieux qu'une plaquette mince. La troisième raison est que nous tâchons de faire un système réflexe aussi étanche que possible, ce qui n'est pas le cas maintenant.

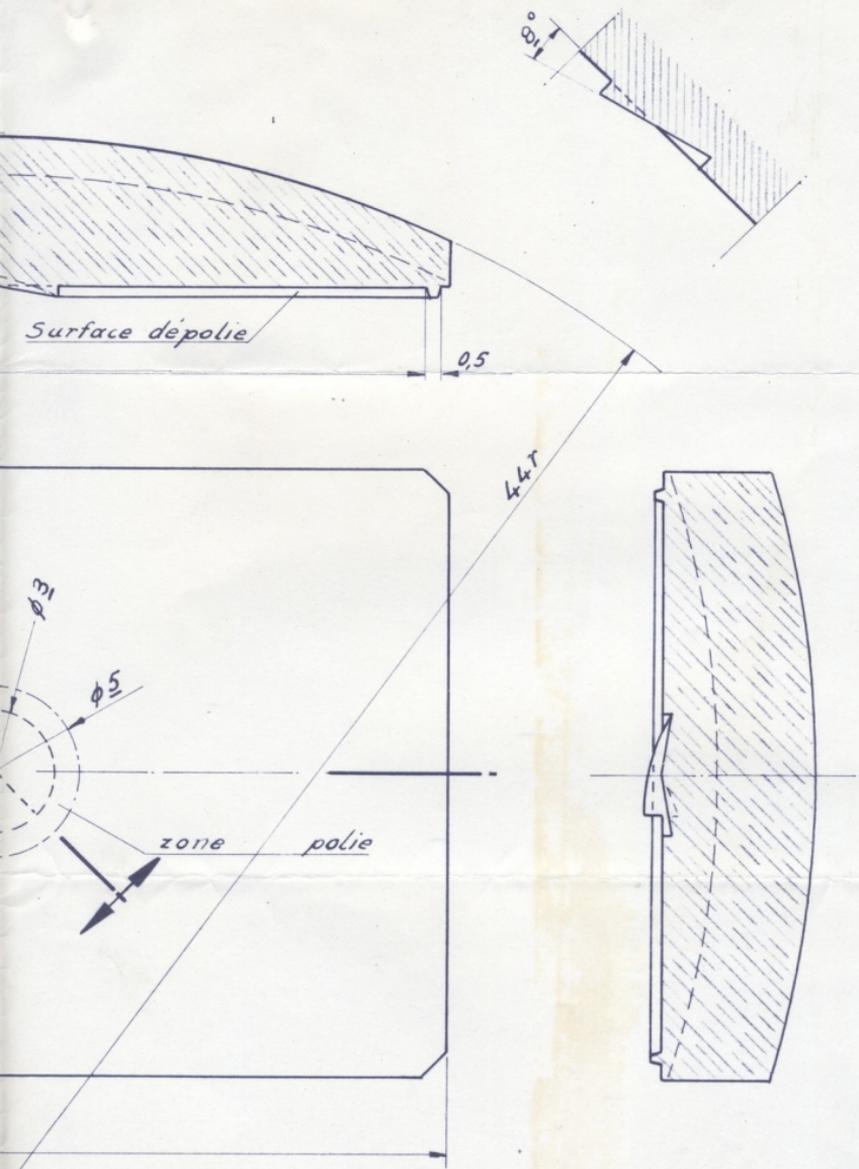
Le but de la présente est de vous demander si vous ne voyez pas d'inconvénient à cette nouvelle solution, en particulier au sujet du brevet pour lequel vous avez accordé des licences à Zeiss ou à d'autres maisons. Une prompte réponse de votre part nous obligerait.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

PIGNONS S.A.

F. Pon.

*F. Pon.*



Tolérances:  $\times = \pm 0.02$   $\wedge = \pm 0.05$   $\Delta = \pm 0.1$   $\oplus = \pm 0.2$   $\square = \pm 0.5$   $\bullet =$  résultante des tolérances

**Reflex: Lentille dépolie p mod. 6**

Pièces propres. Arêtes des prismes vives

**1190 F** 5:1 1 Verre organique

Plan No.

Echelle

Nbr.ap.

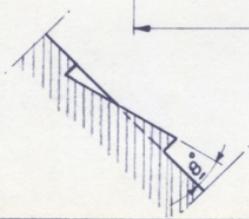
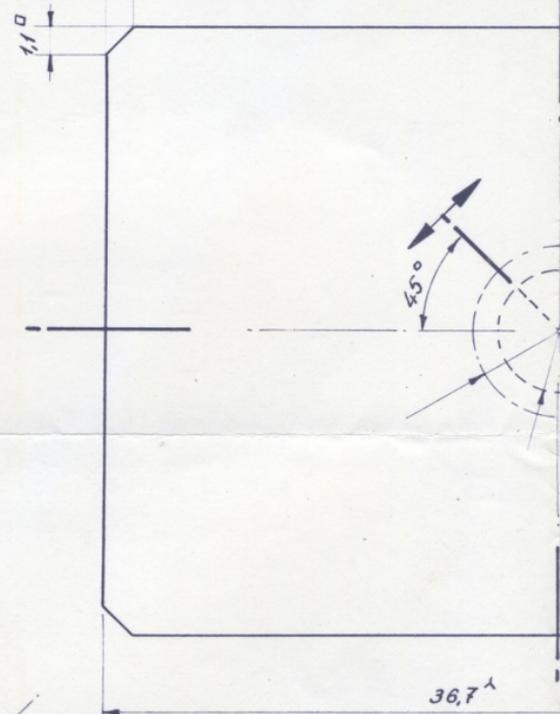
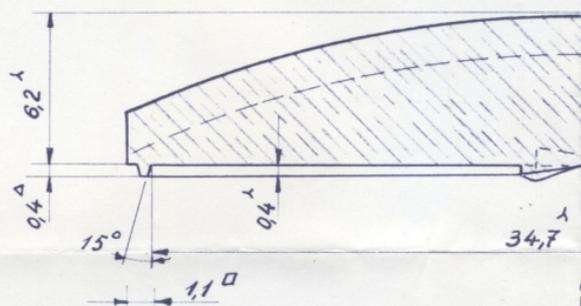
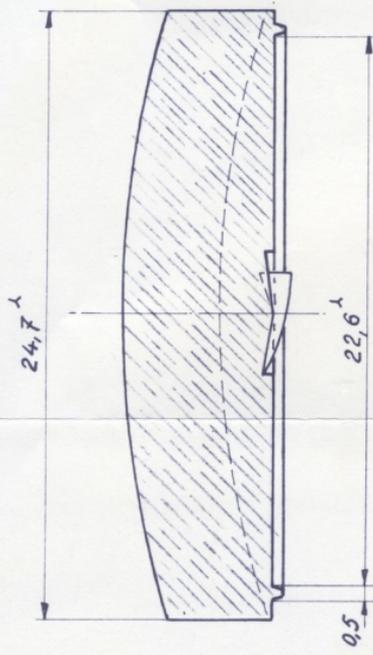
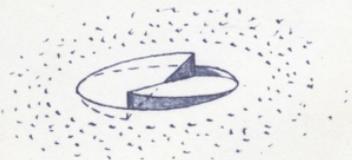
Matériau

Observations

Terminaison

Montage No.

F21158R





# PIGNONS · SA

TÉL. (021) 8 47 85 · TÉLÉGR.: PIGNONS · CHÈQUES POST. II. 1825

## ALPA

DÉPT. APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

Monsieur Lucien DODIN  
Villa les Prismes  
Vicinal 108  
Montpellier

Hérault

V. RÉF.

V. CORRESP.

N. RÉF.

BALLAIGUES-SUISSE,

SJ/el.

22 janvier 1958.

Monsieur,

### Bi-loupe

Nous vous remercions de nous avoir offert l'occasion d'examiner votre construction et nous nous empressons de vous informer que le résultat de la vision binoculaire est très satisfaisant. Cependant nous nous permettons d'attirer votre attention sur les points suivants du modèle de votre visionneuse :

- 1.- Il nous a été impossible d'introduire des diapositives montées entre deux verres, ou dans des cadres caches de dimension régulière. La fente permet uniquement de placer des dia en cadre carton sans aucune protection.
- 2.- Dans la vision avec l'oeil gauche il y a une surface de prisme ou de miroir à droite qui donne un reflet désagréable. Nous avons l'impression qu'il serait certainement possible\* l'atténuer par un traitement antireflet.
- 3.- Tout en comprenant les raisons qui vous ont engagé à ne pas livrer un dispositif d'éclairage, nous regrettons cependant qu'il ne soit pas prévu, car la brillance des diapositives vues à travers les 2 verres opalins n'est pas très élevée. Nous avons constaté qu'en enlevant ces verres, et en se servant d'un éclairage approprié, l'effet de vision était bien plus plaisant.

Nous sommes persuadés que votre idée et votre construction sont très intéressantes, mais nous avons l'impression qu'il faudrait compléter cette construction pour pouvoir offrir un appareil donnant satisfaction aux amateurs très exigeants.

Il vous intéressera peut-être de savoir que l'appareil américain d'apparence analogue, qui est muni d'un éclairage, se vend en Suisse Fr. 35.- et il incite malgré tout à des comparaisons, surtout vu le prix élevé auquel vous arrivez avec votre système.

Agréé, Monsieur, nos salutations distinguées.

PIGNONS S. A.

Un administrateur :



# PIGNONS · SA

TÉL. (021) 8 47 85 · TÉLÉGR. PIGNONS · CHÈQUES POST. II. 1825

## ALPA

DÉPT. APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

Monsieur Lucien DODIN  
Ingénieur-Conseil  
Villa les Prismes  
Vicinal 108  
Montpellier

Hérault, France

V. RÉF.

V. CORRESP.

N. RÉF.

BALLAIGUES-SUISSE,

24 avril

SJ/el.

1er mai 1958.

Monsieur,

Nous vous remercions de votre exposé du 24 avril qui a eu toute notre attention, et de l'offre d'exclusivité de vos brevets relatifs au système stéréo.

Toutefois nous ne pouvons pas nous engager à fond dans cette voie et nous préférons au moment voulu traiter éventuellement pour une licence non exclusive, si une réalisation pratique peut nous être présentée et si elle reste dans des cadres de prix acceptables.

Nous voyons très bien que l'application de votre système peut avoir un certain champ assez étendu dans le cinéma, mais nous pensons que pour la photographie en petit format cette application restera forcément limitée.

### Votre P.S.

Nous croyons qu'il doit s'agir de la société monégasque qui fait un reflex 24 x 24 mm qui est liée avec la maison Kilfitt à Minich qui avait déjà réalisé le Mecaflex dont la fabrication a été abandonnée par la maison Metz.

### Vos prismes déviateurs

Nous vous signalons qu'à ce qu'il paraît la revue "Photo Magazin" de Minich a publié récemment un article d'un auteur allemand qui revendique, pour la science allemande, l'invention des prismes déviateurs dans le plan du dépoli. Vous allez certainement recevoir prochainement une lettre de Monsieur Walter FIETZ de St. Gall à ce sujet. Mr. FIETZ avec lequel nous sommes en relations amicales nous a signalé cet article dans "Photo Magazine" et c'est lui qui voulait faire valoir vos droits de priorité aussi devant le public allemand. Il est plein de bonne volonté et peut-être qu'il pourra vous rendre service dans la mesure de ses moyens.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

PIGNONS S. A.

Un administrateur:

Note pour votre bureau technique

La stéréoscopie est toute une science et bien des points sont controversés .

Parmi ces points il en est un assez curieux . La question est celle-ci . Dans un appareil de prise de vue stéréoscopique faut-il aligner les deux axes optiques parallèlement ou faut-il les faire converger ?

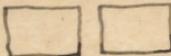
La position traditionnelle est pour le parallélisme , c'est sans doute qu'autrefois on ne se posait même pas la question . Depuis , beaucoup d'auteurs ont recommandé de faire converger les axes .

Axes parallèles .

Si avec des axes parallèles on photographie des objets à l'infini et qu'on regarde ensuite l'image au stéréoscope , le cadre paraît unique suivant la figure suivante ...



Si , toujours avec des axes parallèles , on photographie ~~un~~ un objet proche , le cadre se dédouble à cause de la convergence des yeux fixés sur l'objet proche , le cadre de l'image droite se déplace vers la droite ( ou paraît se déplacer ) et le cadre de l'image gauche paraît se déplacer vers la gauche . On obtient un effet du genre du croquis ci-dessous . Si l'objet est très très proche ~~il~~ , l'effet est tellement grand que les cadres ~~se~~ paraissent se séparer entièrement , on a le croquis encore plus au dessous . Dans ce cas , évidemment , aucune image n'est enregistré *( aucune image de l'objet vu )*



Il existe là un inconvénient important de la stéréoscopie et on a même dû construire des appareils spécialement aménagés comme pour le contact de Zeiss-Ikon avec des objectifs plus rapprochés l'un de l'autre pour les objets proches .

Ce défaut est très ennuyeux à notre époque où la mode est à la macrophotographie .

Axes convergents .

Objets à l'infini . Les cadres sont séparés , le cadre droit glisse vers la gauche et le cadre ~~gauche~~ gauche vers la droite .

Objet à distance de convergence des axes . Les cadres coïncident .

Objets très proches . Les cadres sont séparés mais en sens inverse de tout à l'heure .

Les divergences du cadre sont donc en quelque sorte réparties

~~Les axes des cadres sont~~ en avant et en arrière d'une distance moyenne qui est la distance de convergence des axes . D'autre part il est possible de photographier des objets beaucoup plus rapprochés que dans le cas des axes parallèles .

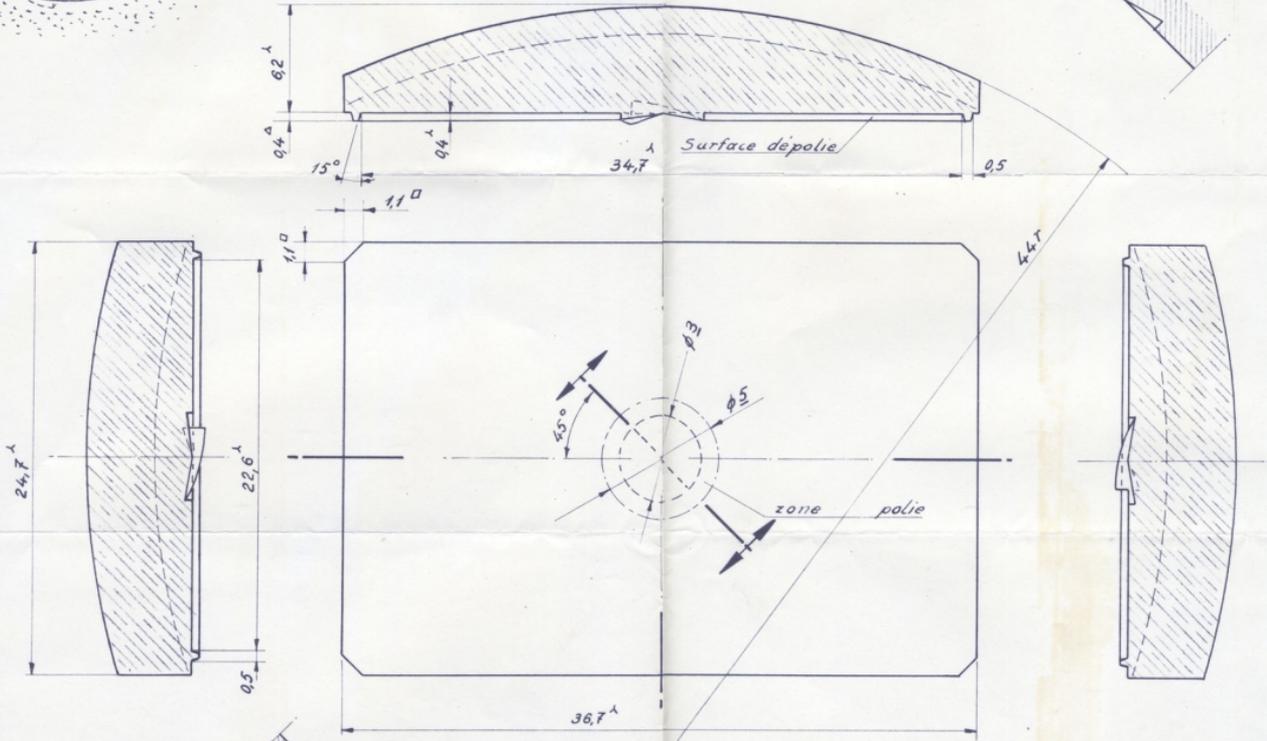
Une observation doit être faite . Avec les axes parallèles la divergence des cadres ~~xx~~ (pour les objets proches ) ne présente que des inconvénients . Tandis que la ~~distance entre les axes des cadres~~ ~~artificiellement~~ ~~la~~ ~~separation~~ des cadres pour les objets à l'infini dans le cas de convergence des axes présente l'avantage, à mon avis très précieux, d'agrandir le champ, aboutissant à un effet curieux de cinémascope .

Une question se pose . A quelle distance faut-il faire converger les axes . J'ai construit les maquettes que je vous envoie à une convergence de 1,50 m environ . A mon avis c'est excellent , mais c'est une question d'appréciation .

Je n'ai pas fait de photographie d'objets proches , faites en si vous voulez . Mais je vous signale qu'il faut faire la mise au point au travers de l'appareil , il n'est pas rigoureusement afocal , il s'en faut d'un demi dioptrie environ .

Je suis , bien entendu, à votre disposition pour toute indication supplémentaire .

L. DODIN .



Tolérances: X = ± 0.02    λ = ± 0.05    Δ = ± 0.1    ⊕ = ± 0.2    □ = ± 0.5    ● = résultante des tolérances

|                                                    |         |        |                                          |                |
|----------------------------------------------------|---------|--------|------------------------------------------|----------------|
| <b>Reflex: Lentille dépolie p<sup>r</sup>mod.6</b> |         |        | Pièces propres. Arêtes des prismes vives |                |
| <b>1130 F</b>                                      | 5:1     | 1      | Verre organique                          |                |
| Plan No.                                           | Echelle | Nbrap. | Matériau                                 | Montage No.    |
|                                                    |         |        |                                          | <b>F21-38R</b> |